Réf. Farde e-Assemblées : 2742222

N° OJ : **17**

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/11/2026

Objet : Asbl Brussels Art Square.- Subside : 28.000,00 EUR.- Modification du bénéficiaire.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2026;

Considérant que l'asbl Brussels Art Square demande un subside de 28.000,00 EUR pour l'organisation des Nocturnes du Sablon 2026;

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer un subside de 28.000,00 EUR à l'asbl Brussels Art Square au lieu de l'asbl Sablon Quartier des Arts et du Commerce pour l'organisation des Nocturnes du Sablon 2026.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique.- Un subside de 28.000,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2026 est octroyé au profit de l'asbl Brussels Art Square.

Annexes :